



RAPPORT ANNUEL 2022
ESPÉRANCE HAUTS DE SEINE

Président

Michel GIRARD

Vice-Président –Trésorier

Jacques ÉBOLI

Direction générale

Marie PAINDORGE

Table des matières

Présentation ehs	3
Chiffres clés 2022	3
I. Rapport moral du Président	4
II. Rapport de la direction générale	7
III. Retours sur les mouvements et évènements 2022	8
1. Aller vers les personnes accompagnées et de nouveaux projets	8
Adoption du projet associatif d'espérance hauts de seine – Assemblée générale du 24 juin	8
De nouveaux projets retenus, et les débuts de leurs mises en œuvre	8
2. Aller vers de nouvelles pratiques professionnelles	9
Des pratiques professionnelles axées Rétablissement	10
Des formations pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles	10
Mise à jour des projets d'établissements et de services	12
3. Aller vers une politique de ressources humaines engagée	12
4. Aller vers nos partenaires	15
5. Aller vers les familles et proches des personnes accompagnées	18
IV. La vie des établissements et services	19
Foyer d'hébergement Jean Caurant	19
Foyer d'accompagnement médicalisé La fontaine des Vœux - FAM	19
Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés – SAMSAH	20
Service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS	20
Etablissement ou services d'accompagnement par le travail – ESAT	21
Accès au logement : résidences accueil et appartements associatifs	21
Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM	22
V. Perspectives 2023	23
VI. Rapport financier 2022 du Trésorier	24
1. Bilan au 31/12/2022	24
2. Compte de résultat	27
3. Résultats des établissements	29
4. Affectation des résultats 2022 sous CPOM	31

Présentation ehs

« Vers le Rétablissement, ensemble » - Projet associatif 2022-2026

Espérance hauts de seine accompagne des personnes sujettes à des troubles psychiques, quel que soit leur parcours, en vue de la réalisation de leurs projets. Affiliée à l'UNAFAM, espérance hauts de seine s'appuie sur la valeur forte de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même. **L'accompagnement soutient les attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.**

NOS ACTIONS

Espérance hauts de seine assure la création et la gestion de structures sur l'ensemble des Hauts-de-Seine, adaptées aux besoins des personnes que l'association accompagne : continuité des soins, accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés :

Accompagner

- Service d'accompagnement à la vie sociale – SAVS – 52 personnes
- Service d'accompagnement médico-social – SAMSAH – 65 personnes

Héberger

- Foyer d'hébergement *Jean Caurant* – 54 personnes
- Etablissement d'accueil médicalisé *La Fontaine des Vœux* – FAM – 32 personnes

Loger

- Résidence-accueil Santos Dumont à Suresnes
- Résidence-accueil Belloeuvre à Malakoff
- Appartements associatifs – 29 personnes

Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'entraide

- Etablissement d'accompagnement par le travail *Jean Caurant* – ESAT – 55 travailleurs
- Missions de gestion auprès de 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM

En capacité à se renouveler et repenser son action auprès du public, espérance hauts de seine a conduit en 2022 des changements importants en :

- Axant son intervention auprès des personnes vers une **démarche de Rétablissement**,
- Accompagnant ses équipes dans **une évolution de leurs pratiques**,
- Actualisant ses **projets de service et d'établissement**,
- Anticipant la démarche d'évaluation continue de la qualité des actions qu'elle conduit.

Chiffres clés 2022

- ✓ **Plus de 510 personnes en souffrance psychique accompagnées**
- ✓ **55 travailleurs accompagnés**
- ✓ **8 établissements et services**
 - **86 places d'hébergement**
 - **67 places de logement répartis dans près de 50 appartements**
 - **117 places d'accompagnement par des services à domicile**
- ✓ **Plus de 110 salariés, aux compétences complémentaires : entretiens et services, administratifs, techniques, socio-éducatifs, paramédicaux, médicaux.**

I. **Rapport moral du Président**

Assemblée Générale du 23 juin 2023

Mesdames, Messieurs,
Chers parents et proches des personnes accompagnées,
Chers adhérents et administrateurs,

Fidèles adhérents ou nouvellement arrivés dans notre association, je suis heureux de vous accueillir ici, chez vous, dans ces locaux historiques de notre association. C'est dans ce lieu du centre-ville de Bagneux, qu'**espoir hauts de seine** a débuté son action en 1984, avec l'appui précieux de l'UNAFAM, (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), propriétaire du terrain.

Je rappelle, pour la bonne forme, que la qualité de membre s'acquière après s'être acquitté du paiement de la cotisation et après que la candidature ait été validée par le conseil d'administration, ces deux formalités permettant de prendre part au vote de cette assemblée générale.

Lors de cette Assemblée générale, seront soumis à votre approbation :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2022
- Les rapports 2022 statutaires :
 - o Le rapport moral,
 - o Le rapport d'activités présenté par Marie PAINDORGE, directrice générale
 - o Le rapport financier du trésorier et vice-président Jacques EBOLI,
 - o Et enfin les rapports du Commissaire aux comptes, et le rapport spécial, par Monsieur Patrick LAGUEYRIE, du cabinet JEGARD
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Hélène CONTANT. Nouvelle candidature : Mr Michel DOUCIN

Après une année 2021 de transition dans l'histoire de notre association avec un passage de relais de direction générale, l'année 2022 a été particulièrement riche pour notre association ; elle s'est inscrite en **cohérence et continuité, renouveau et espoir**.

Cohérence & continuité

La mission d'**espoir hauts de seine** est la mise en œuvre des moyens susceptibles de favoriser la réinsertion sociale de personnes sujettes à des troubles psychiques par la création et la gestion de structures appropriées. Notre association a poursuivi sa mission pendant quatre décennies, elle a proposé des structures variées et adaptées aux situations singulières de nos proches.

En 2022, notre association a réaffirmé avec force et engagement ses valeurs, ses missions et sa stratégie pour les 5 prochaines années en adoptant lors de l'Assemblée générale de juin dernier son **nouveau projet associatif**.

Dans la suite logique, et en cohérence avec les axes stratégiques portés par le projet associatif, les structures de notre association ont mis à jour et actualisé leurs **projets d'établissement et de service** validés par Le Conseil d'administration.

Espoir hauts de seine a poursuivi le développement de son **lien avec les familles et proches des personnes accompagnées**.

Renouveau

Le Département des Hauts de Seine et l'Agence Régionale de Santé ont lancé le « plan Belgique » en juin 2021, limitant le nombre des places en Belgique et appelant les associations à proposer des solutions d'accueil de proximité pour les personnes en situation de handicap.

espoir hauts de seine a répondu présent et a proposé **des projets ambitieux et plutôt novateurs** portant sur la création de places adaptées aux besoins singuliers et multiples de nos proches. En concertation avec nos partenaires du secteur psychiatrique et des municipalités, nous nous sommes appuyés sur notre expérience et expertise reconnues.

En 2022, tous les projets que nous avons proposés ont été retenus par les financeurs concernés :

- L'extension de notre FAM dans une dimension innovante et propice à l'autonomie par **7 places de FAM hors les murs**, a été retenu par nos financeurs, et à donner lieu à l'acquisition par **espoir hauts de seine** d'un pavillon fin 2022, dont les travaux sont en cours, pour une ouverture programmée début octobre 2023 ;
- Un projet portant sur une offre de deux dispositifs liés :
 - o un **habitat inclusif**, proposant des logements en appartements partagés (8 places à Nanterre et 8 places à Issy-les-Moulineaux) dont les colocataires portent ensemble un projet de vie partagée ;
 - o une offre d'accompagnement à domicile par **16 places supplémentaires de SAMSAH dites « renforcées »** proposant un accompagnement soutenu au regard de besoins spécifiquesAinsi, en 2023, **ehs** ouvrira 2 dispositifs d'aide à la vie partagée pour accueillir des patients sortants d'hospitalisation, avec l'appui de 16 places de SAMSAH renforcé, assurant un accompagnement de proximité dans le logement.
- **Extension à la gestion de 2 GEM supplémentaires** : Les GEM de Gennevilliers dans le 92 et de Pierrefitte dans le 93 ont sollicité ehs pour les accompagner dans l'ouverture et la gestion de ces nouveaux groupes d'entraide mutuelle. Ils ont ouvert respectivement en août et octobre 2022.

Par ailleurs, un travail collaboratif a été initié avec Roger Prévot en vue de la reprise par **ehs** de la **gestion locative** de 3 appartements appartenant à l'hôpital, situés à Gennevilliers. Le projet a été travaillé entre septembre et décembre 2022. La convention devrait être signée courant 2023.

Espérance

Notre association porte en son nom l'espoir pour les personnes qu'elle accompagne. Elle a toujours recherché la compétence qui lui permette de s'adresser à son public avec les connaissances actualisées de son domaine d'intervention.

En 2022, nous avons continué à innover et faire évoluer nos pratiques professionnelles vers des postures axées « **Rétablissement** ». L'orientation rétablissement repose sur l'expression et la réalisation des projets et aspirations des personnes accompagnées, les pratiques professionnelles étant placées en support et accompagnement des personnes dans leur projet.

Cette réflexion profonde sur nos postures d'accompagnement a laissé place à une mise en œuvre concrète dans chaque service ou établissement, selon sa réalité et son contexte propre :

- **Une participation active, concrète et réelle des personnes accompagnées** (ouverture des conseils de vie sociale, accès aux formations avec les salariés - 6% des personnes formées en 2022 sont des personnes accompagnées, et 11 personnes accompagnées ont bénéficié d'une formation à la manipulation des extincteurs, association aux groupes de travail sur la réécriture des projets d'établissement et de service)
- **Des formations renforcées sous l'angle et posture rétablissement** : chaque salarié a pu accéder à plus de 2 formations sur l'année 2022 et à des séances mensuelles d'analyse de pratiques axées Rétablissement
- **Des réflexions partagées** : **espoir hauts de seine** a organisé une conférence-débat le 24 juin 2022 largement ouverte aux adhérents, aux personnes accompagnées et à leurs proches, et à tous

les salariés, en présence de Marie KOENIG, chercheuse et psychologue et Elisabeth DAMIANI, formatrice pair en santé mentale sur le thème « *Transformer le regard porté sur les personnes atteintes de troubles psychiques* »

- **Des objectifs concrets de** changement de pratiques d'accompagnement.

Par ces touches d'impressionnistes et chemin faisant, les personnes accompagnées et leurs proches témoignent régulièrement d'une confiance, petit à petit, retrouvée, d'une audace et de nouveaux projets, d'oser s'exprimer et partager leur besoin et envie, d'un élan vers une place reconnue. C'est cette espérance portée par notre association qui trouve sa réalisation dans l'expression des personnes qu'elle accompagne, et se prolongera durant toute l'année 2023.

Je remercie tous les membres du Conseil d'Administration, toujours présents aux travaux et à l'esprit qui nous anime, et particulièrement Hélène CONTANT et Jacques EBOLI pour leur investissement auprès du FAM et des familles des résidents en décembre 2022, l'implication de Marc LE GOC dans les travaux et leurs suivis dans le pavillon du FAM hors les murs, ainsi que l'engagement de Marc LECONTE dans les travaux sur la politique Qualité de notre association et celui de Jacques EBOLI sans faille quant à tous les aspects financiers et comptables.

Je remercie les municipalités, nombreuses, qui nous accueillent et parmi elles tout particulièrement la ville de BAGNEUX toujours présente à soutenir nos actions.

Je remercie les responsables des administrations qui financent nos actions, en particulier l'Agence régionale de Santé et le Conseil Départemental, qui en cette année 2022 ont largement renouvelé leur confiance à nos activités en soutenant nos projets.

Je veux ici remercier Marie PAINDORGE, notre Directrice générale, qui fait face avec pertinence, dynamisme et fermeté à la fois à la vie quotidienne des établissements et services qui est très loin d'être un long fleuve tranquille, et en même temps aux différents développements qu'elle a pris en main dès son arrivée en 2021 qui ne seront pas les derniers. Certes, il faut souligner que cela ne lui serait pas possible sans l'équipe qu'elle a renforcée autour d'elle, formée par l'ensemble du personnel de l'association, dont l'engagement constant garantit le maintien de la qualité de l'accompagnement pour les proches des familles adhérentes ou non. Nous, les familles nous voulons dire à toute l'équipe d'ehs toute notre reconnaissance pour ce qui est réalisé pour nos proches, très conscients des difficultés que nous traversons comme le secteur de la santé. Comme responsables de l'association, nous faisons tout notre possible avec Marie Painsdorger pour faire valoir certaines revendications concernant des situations inéquitables et de difficultés de recrutement pour assurer le fonctionnement et notre développement pour apporter les réponses aux demandes qui ne font qu'augmenter.



Michel GIRARD
Président

II. *Rapport de la direction générale*

Marquée par un nouveau projet associatif et ses axes stratégiques définis, l'année 2022 a été une année d'évolution pour notre association, celle d'un mouvement et de l'aller vers :

- Aller vers les personnes accompagnées,
- Aller vers de nouvelles pratiques professionnelles en lien avec notre démarche qualité,
- Aller vers de nouveaux projets pour répondre aux besoins territoriaux,
- Aller vers une politique de ressources humaines engagée,
- Aller vers nos partenaires,
- Aller vers les familles et les proches des personnes que nous accompagnons.

C'est avec dynamisme que tous les acteurs d'espérance hauts de seine se sont engagés dans ce mouvement. Je remercie vivement et sincèrement les personnes accompagnées, qui nous font confiance, et s'engagent avec courage et talent sur le chemin du rétablissement.

Je suis frappée par l'investissement des équipes et leurs directions dans les changements en cours, par l'application de chacun à être « compagnon » dans le respect des souhaits et désirs des personnes accompagnées.

Naturellement, la route n'est pas sans embûches, erreurs ou difficultés, mais le chemin est beau, stimulant. Il nous ouvre à de nouvelles découvertes et de nouvelles perspectives au fur et à mesure que nous le parcourons ensemble.

Les évolutions en cours dans notre association reposent sur l'engagement de tous, administrateurs bénévoles, équipes salariées, personnes accompagnées, je suis fière de porter ces changements et projets aux côtés de chacun.

L'année 2022 nous montre que le mouvement est lancé, il est de notre responsabilité à chacun de le soutenir et le faire vivre, et partager ensemble un voyage vers le rétablissement, le bien-être de vie des personnes accompagnées.

C'est à travers les actes que nous pouvons mesurer ensemble le chemin parcouru tout au long de l'année 2022, ils sont nombreux et quotidiens. Un retour sur ces actions est proposé dans ces pages, il n'est pas exhaustif, mais signifiant du mouvement et dynamisme de notre association.

Je souhaite remercier les administrateurs et les membres du Bureau de la confiance qu'ils me témoignent, ainsi que du soutien essentiel de notre Président Michel Girard.

L'aventure débute, et nul doute qu'elle se poursuivra en 2023 avec chacun de nous, dans notre engagement individuel et collectif.



Marie Paindorge
Directrice générale

III. *Retours sur les mouvements et évènements 2022*

1. *Aller vers les personnes accompagnées et de nouveaux projets*

Adoption du projet associatif d'espérance hauts de seine – Assemblée générale du 24 juin



Le nouveau projet associatif a été adopté lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2022.

Après 6 mois de consultation lors d'ateliers avec les personnes accompagnées, leurs proches, les équipes et les administrateurs, l'association s'est doté d'un projet associatif engagé pour les 5 prochaines années, intégrant 6 axes stratégiques principaux.

A télécharger sur le site internet d'ehs :

https://www.ehsasso.com/PROJET_ASSOCIATIF_2022_2026

De nouveaux projets retenus, et les débuts de leurs mises en œuvre

Dans le cadre du Plan Belgique et des appels à manifestations d'intérêt de l'ARS en juin 2021, l'association s'est mobilisée, particulièrement les directions concernées et les différents services du siège pour apporter des réponses concrètes aux besoins identifiés.

Extension de places de SAMSAH renforcé en vue de sortie d'hospitalisation vers un habitat inclusif et accompagné : une extension de 17 places de SAMSAH classique a été initialement retenue début 2022, sans habitat inclusif. Un travail en lien avec le Conseil départemental et l'ARS 92 au regard de l'intérêt de ce projet initial porté par ehs a permis d'aboutir en juillet 2022 à retenir ces 2 projets liés. Ainsi, en 2023, ehs ouvrira 2 dispositifs d'aide à la vie partagée (8 places à Nanterre dans 3 appartements et 8 places à Issy Les Moulineaux dans 2 ou 3 appartements) pour accueillir des patients sortants d'hospitalisation, avec l'appui de 16 places de SAMSAH renforcé, assurant un accompagnement de proximité.

Extension à la gestion de 2 GEM supplémentaires : Les GEM de Gennevilliers dans le 92 et de Pierrefitte dans le 93 ont sollicité ehs pour les accompagner dans l'ouverture et la gestion de ces nouveaux groupes d'entraide mutuelle. Ils ont ouvert respectivement en août et octobre 2022.

Reprise de gestion locative : Un travail collaboratif a été initié avec Roger Prévot en vue de la reprise par ehs de la gestion locative de 3 appartements appartenant à l'hôpital, situés à Gennevilliers. Le projet a été mené entre septembre et décembre 2022. La convention devrait être signée courant 2023.

Extension de 7 places de FAM « hors les murs » a été retenue début 2022 par l'ARS et le CD. Pour sa mise en œuvre, nous avons activé une recherche immobilière d'un pavillon. Malgré un secteur immobilier très tendu sur Bagneux, un pavillon correspondant aux besoins identifiés, a été trouvé en juin 2022.



La réactivité à la fois du CD et de l'ARS, ainsi que des membres administrateurs d'ehs ont permis de signer une promesse d'achat en juillet 2022, de contracter les prêts prévus auprès de notre banque. L'acte de vente a été signé par Jacques Eboli, trésorier d'ehs en octobre 2022.

Un travail avec l'architecte a été réalisé pour l'établissement des plans et démarches administratives nécessaires entre novembre 2022 et janvier 2023, permettant le début des travaux mi-février.

2. Aller vers de nouvelles pratiques professionnelles

Depuis 2021, **espoirance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du *Rétablissement*.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ehs a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle.

Un processus de formation continue a été engagé, tant par l'apport de connaissances fondamentales (formation socle de 3 jours) que par une formation technique (approches et outils), en passant par un portage associatif des objectifs d'évolution, et de mesure des effets de ces changements.

Les cycles de formation et d'accompagnement ont débuté en mi-2021 et se sont poursuivis en 2022. Ils sont ouverts à tous les salariés de l'association ainsi qu'aux personnes accompagnées qui le souhaitent.



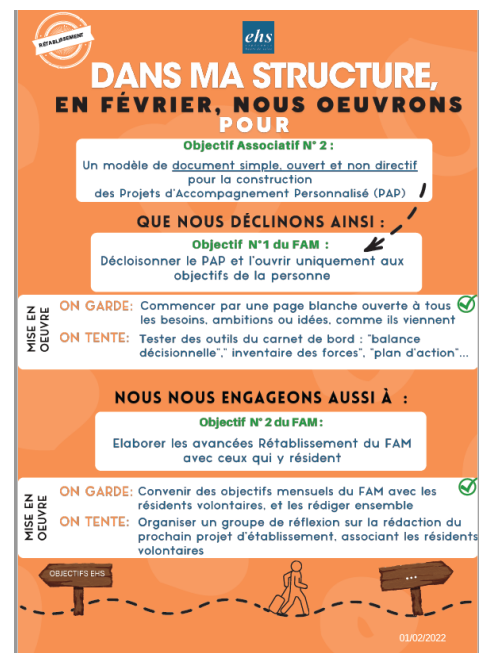
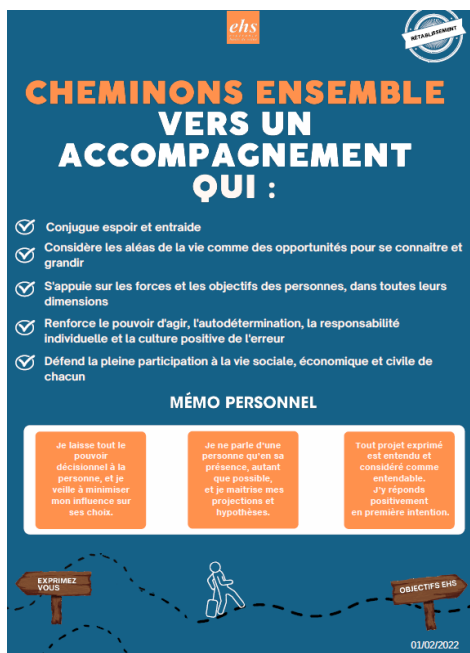
Des pratiques professionnelles axées Rétablissement



Depuis 2021, **espérance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du **Rétablissement**.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ehs a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle.

Cet accompagnement au changement s'est appuyé sur une démarche portée par les équipes de terrain et les personnes accompagnées, basée sur les objectifs fixés à eux-mêmes, par eux-mêmes, en fonction de là où elles en sont.



Des formations pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles

Les cycles de formation et d'accompagnement ont débuté en mi-2021 et se sont poursuivis en 2022. Ils sont ouverts à tous les salariés de l'association ainsi qu'aux personnes accompagnées qui le souhaitent.

En 2022 : 7 formations axées Rétablissement ont été organisées, plus de 70 personnes formées. Elles proposent à la fois une approche axée Rétablissement, mettant au cœur de tout accompagnement les besoins et projets des personnes accompagnées et proposent des outils/supports et techniques adaptées à cette approche.

Formations réalisées en 2022	ESAT	FAM	FJC	GEM	RA	SAMSAH	SAVS	SIEGE	Total
Communication non violente*	2	3	4			3			12
Congrès Réhabilitation*		1						1	2
Directives anticipées incitatives en psychiatrie*	1	3	3			3	2		12
Droits des usagers*	3				1	5	3		12
Entretien Motivationnel*	2	4	2	2		2	1	3	16
Excel intermédiaire	4	1	3			1	1		10
Fonction chargé insertion	1								1
Formation paie								1	1
Formation-socle Rétablissement *	6	7	2	1		5	1		22
Premiers secours en santé mentale*	7	2	2		2	4			17
Techniques absences paie								1	1
Vie affective et sexuelle			1		2	2	1		6
Logiciel Planning Next	2	1	2	1	1	1		3	11
Gestion du stress technique de communication	1	2	5			1	2		11
Total général	29	24	24	4	6	27	11	9	134

*Formations proposées dans le cadre et dans les axes/pratiques Rétablissement au sein de l'association ehs

En complément, pour favoriser un changement de pratiques dans le quotidien des structures, un accompagnement mensuel a été organisé avec des groupes d'analyses de pratiques, animés par un binôme de formateur (formateur et formateur pair) :

Structure	APM*		APP**		COACHING	
	Nb de pers	Nb h	Nb pers	Nb h	Nb pers	Nb h
ESAT	2	60	5	150		
FJC	3	90	5	150		
SAVS	1	30	5	163		
FAM	4	120	8	240		
SAMSAH	4	120	6	180		
GEM-RA	2	60	2	36		
SIEGE	5	150			1	7,5
TOTAL	21	630	31	919	1	7,5



*APM : analyse des pratiques managériales axées Rétablissement
 **APP : analyse des pratiques professionnelles

Les accompagnements des cadres de l'association ont mobilisé 21 personnes tout au long de l'année 2022, représentant 630 heures.

31 salariés ont bénéficié d'un accompagnement à l'analyse des pratiques professionnelles représentant 919 heures sur l'année 2022.

Mise à jour des projets d'établissements et de services

Dans la continuité du nouveau projet associatif, l'association a mis en œuvre l'actualisation de ses projets d'établissements et de services en 2022.

Les structures ont été accompagnées par une intervenante de l'IRTS de Montrouge pendant les 6 premiers mois de l'année 2022 selon la méthodologie d'une journée de travail par mois rassemblant les personnes accompagnées et/ou les équipes pour réfléchir aux pratiques en œuvre et leurs évolutions, ainsi qu'aux objectifs d'amélioration, en cohérence avec le projet associatif et la démarche Rétablissement.

Ainsi les projets d'établissement du FAM, de l'ESAT et du Foyer Jean Caurant ont été actualisés, ainsi que ceux du SAMSAH et du SAVS.

Ils seront présentés au 1^{er} trimestre 2023 au Conseil d'administration pour validation.



3. Aller vers une politique de ressources humaines engagée

La politique de ressources humaines d'ehs s'est structurée en 2022 :

Politique de recrutement active :

- Actualisation de la procédure de recrutement pour plus d'agilité, rapidité et efficacité des réponses aux candidats (boîte mail unique, courrier de proposition d'embauche, diffusion mensuelle des offres de postes en interne, centralisation des cabinets de recrutement et intérim, nouvelle forme d'annonce attractive...)
- Mise en place du parrainage de candidatures dit Cooptation : les salariés sont invités à diffuser les annonces au sein de leur réseau professionnel et personnel, ils peuvent coopter une candidature. Si celle-ci est retenue et embauchée et qu'elle est toujours dans les effectifs de l'association 6 mois après, une prime de cooptation de 500 € est versée au salarié-parrain. En 2022, ehs a ainsi pu recruter 2 nouveaux salariés par cette voie et le dispositif s'annonce prometteur en 2023.
- Participation aux salons des écoles en travail social (IRTS Montrouge-Neuilly Plaisance) en avril et mai 2022, au 1er salon francilien de la santé mentale en octobre 2022
- Ouverture vers les formations en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage) : en 2022, ehs a recruté ses 3 premiers alternants sur des fonctions variées (maintenance / communication / travail social). En 2023, cette tendance se confirme.

Mesures de prévention des risques psychosociaux :

- Mise en place d'une ligne d'écoute et de soutien pour les salariés de l'association. Ehs a sélectionné le cabinet STIMULUS qui assure depuis décembre 2021 un soutien et une écoute en ligne pour les salariés, de manière anonyme et gratuite, avec des psychologues externes à ehs. En 2022, pour la 1^{ère} année de fonctionnement de ce dispositif de lutte contre les risques psycho-sociaux, 5 contacts différents de salariés ont eu lieu via cet accompagnement.
- Partenariat avec le médecin du travail référent : il a conduit un questionnaire sur les risques psychosociaux auprès des équipes du FAM, du Foyer et de l'ESAT + partenariat renforcé pour les travailleurs accompagnés de l'ESAT.

Renforcement du dialogue social =>

- En 2022, 10 réunions du CSE et CSSCT se sont tenues.
- Elections des représentants du personnel organisées fin 2022-début 2023 : l'ensemble des postes à pourvoir ont été pourvus (pas de carence contrairement au mandat précédent)

Mesures salariales =>

- Comme les années précédentes, la prime de partage de la valeur dite PPV (anciennement Prime du pouvoir d'achat dite PEPA) a été reconduite en 2022, assurant aux salariés entrant dans les conditions de la loi, une prime exonérée de 1 000 €.
- Les salariés éligibles aux revalorisations salariales (Ségur pour le personnel soignant et IMMSE – indemnités mensuelles métiers sociaux-éducatifs) ont perçu cette revalorisation dans le mois qui a suivi la publication de l'accord au Journal Officiel
- La revalorisation du point d'indice de la convention collective 1966 a été appliquée dans le mois suivant, avec rétroactivité comme prévue ;
- Pour les « Oubliés du Ségur », c'est-à-dire les métiers non concernés par une revalorisation mensuelle de leur salaire, qui sont très majoritairement des personnels à petits salaires, intervenant pourtant auprès du public quotidiennement (agents d'entretiens, maintenance, assistantes administratives ...), le conseil d'administration face à cette iniquité, a décidé d'accorder une prime exceptionnelle en 2022, sur ses fonds propres

Plan de formation renforcé et ambitieux => *espoirance hauts de seine* a fait le choix en 2022 de proposer à l'ensemble des établissements et services d'ehs un plan de développement des compétences en adéquation avec les besoins exprimés par les salariés à la suite des entretiens professionnels et l'orientation Rétablissement et les objectifs du CPOM. 299 stagiaires ont été formés en 2022, représentant près de 6 500 heures de formation. Pour ce faire, l'association a mobilisé à la fois les fonds formations habituels du plan de formation, ainsi que des fonds dédiés identifiés pour le rétablissement, la réhabilitation psychosociale et la qualité.

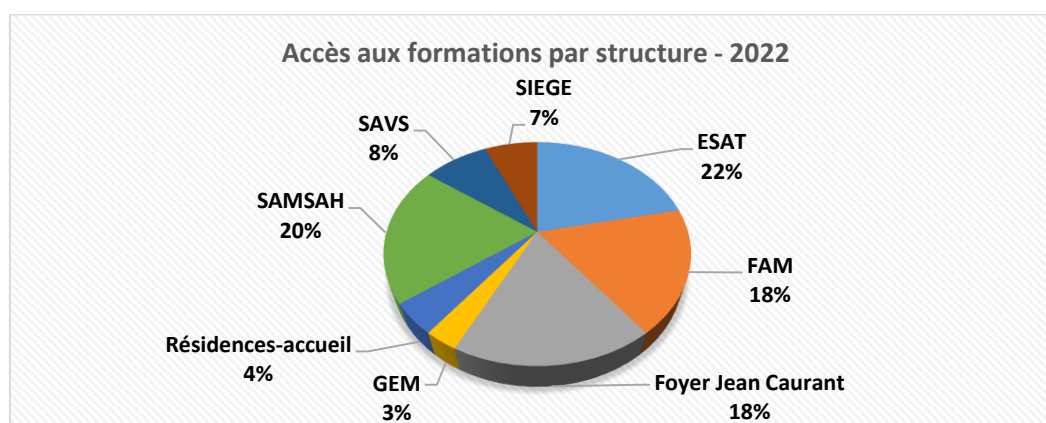
Les orientations de formation pour 2022-2023 se déclinent en 3 axes :

- Accompagner l'orientation rétablissement d'ehs
- Répondre aux besoins identifiés de notre public
- Répondre aux attentes et besoins des salariés d'ehs

En 2022, l'association a agi dans les domaines suivants pour la formation et l'accompagnement de ses équipes :

2022	Nb de stagiaires	Nb d'heures	2021
1. Formation – plan de formation	134	2 676,0	
2. Accompagnement	53	1 556,5	
3. Sécurité – budget établissement	108	161,5	
4. Certification	4	2 099,0	
TOTAL	299	6 493,0	167 pers

Au 31/12/2022, espoirance hauts de seine comptait 117 salariés. Ainsi, en 2022, l'association a permis à chacun de ses collaborateurs d'accéder à plus de 2 formations ou accompagnements au cours de l'année (soit un taux de 255%).



Formations en Sécurité

108 stagiaires ont été formés à la sécurité pour un total de 161.5 heures sur le budget des établissements concernés. 11 personnes accompagnées ont bénéficié pour la première fois d'une action de formation à la manipulation des extincteurs.

	EXTINCTEURS	GUIDES ET SERRES-FILES	SSI*	TOTAL
ESAT	8			8
PERSONNES ACCOMPAGNEES	11			11
FJC	18	12	13	43
SAVS	5			5
FAM	24			24
SAMSAB	10			10
GEM	4			4
RA	3			3
NOMBRE DE PERSONNES	83	12	13	108
TOTAL HEURES	124,5	24	13	161,5

*Systèmes de sécurité incendie

Formations qualifiantes

4 salariés ont bénéficié d'une formation qualifiante prise en charge par l'OPCO (Fonds mutualisés de branche et CIFA) et Transitions pro. Ces 4 formations représentent un volume de 2 099 heures sur 2022. 2 de ces salariés sont en cours de cursus de formation jusqu'en mars 2023 (VAE Moniteur-éducateur et CAFERUIS), et une salariée a effectué une VAE Educatrice-spécialisée en 2022 et a obtenu son diplôme en 2023.

Action/Formation	Fonction	Structure	Nb heures
Diplôme d'état Aide-Soignant	ASI	FAM	1682
CAFDES	Directrice	SAMSAH-SAVS	198
VAE Moniteur Educateur – en cours	Aide-soignant	FAM	21
CAFERUIS – en cours 2022-2023	Cheffe de service	FAM	198
VAE- CAFERUIS	Cheffe de service	GEM	CPF-temps personnel
VAE- Educateur spécialisé	Aide médico-psychologique	Foyer JC	CPF-temps personnel
VAE- Educateur spécialisé	Aide médico-psychologique	ESAT JC	CPF-temps personnel
VAE- Educateur Spécialisé	Aide médico-psychologique	SAVS	CPF-temps personnel
VAE – BTS Gestion PME – (en cours)	Assistante de direction	Foyer JC	CPF-temps personnel

4. Aller vers nos partenaires

La dynamique partenariale s'est poursuivie en 2022 avec des relations régulières avec les partenaires de l'association et une dynamique d'ouverture de ses établissements et services.

Rencontre avec le Céapsy



ehs est membre fondateur du centre ressource en santé mentale.

Les liens ont été renoués fortement en 2022, et les personnes accompagnées comme les salariés ont pu rencontrer le Céapsy lors d'une journée à Bagneux le 17 mai 2022



Les relations avec la **ville de Suresnes** ont été développées et ont abouti à une participation au CLSM et **espoirance hauts de seine** est membre du CCAS de la ville depuis 2021. Ces relations s'inscrivent dans le contexte de l'ouverture de la résidence-accueil Santos-Dumont sur la ville, ehs est signataire de la charte ville-handicap (octobre 2022)

Espérance hauts de seine participe en qualité de membre permanent au **CLSM de Bagneux et de Malakoff**.

Participation d'ehs au 1^{er} santé francilien sur la Santé mentale – en partenaire avec Santé mentale France



Santé Mentale France a organisé le 1^{er} salon francilien sur la Santé mentale.

Ehs a répondu présent en tenant un stand de présentation de notre association, répondant aux questions des participants et détaillant nos missions.

Forum des associations de la ville de Bagneux

Le FAM, le foyer Jean Caurant et l'ESAT ont participé au Forum des associations le 17 septembre 2022, avec des personnes accompagnées et travailleurs pour présenter leurs missions et présenter les prestations de l'ESAT.



Portes-ouvertes à la résidence-accueil Santos Dumont de Suresnes

La résidence-accueil a organisé ses 1ères portes ouvertes le 16 novembre 2022 autour d'une exposition des œuvres de ses résidents volontaires.

Le CCAS de Suresnes, 2 associations locales et le CMP étaient présents, ainsi que des gardiens des immeubles voisins.



Conférence-Débat

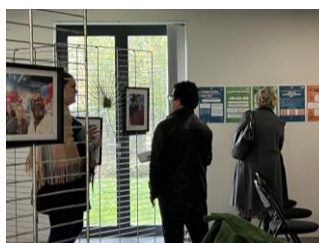
Espérance hauts de seine a organisé une conférence-débat le 24 juin 2022, sur le thème « *Transformer le regard porté sur les personnes atteintes de troubles psychiques* ».

Grace aux interventions de Marie KOENIG, chercheuse et psychologue et Elisabeth DAMIANI, formatrice pair en santé mentale, les échanges ont été nombreux avec les participants, personnes accompagnées, adhérents et salariés.

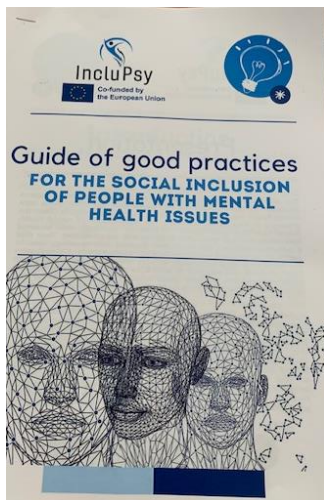


Portes-ouvertes de l'ESAT

Le 17 novembre 2022, l'ESAT a renoué avec les portes ouvertes qu'il organisait avant la crise sanitaire. Des familles, proches des travailleurs accompagnés ont découvert avec plaisir les métiers de l'ESAT, nos partenaires sont venus nombreux.



INCLUPSY – projet européen des GEM



Le GEM Lucioles de Boulogne s’est lancé en 2020 dans une folle aventure européenne : regroupant des structures de Croatie, Belgique, Grèce et Italie, le GEM a participé pour la France à des échanges de bonnes pratiques portant sur l’inclusion des personnes en situation de handicap et à l’élaboration d’un guide de bonnes pratiques.

Après 2 années de rencontres dans les différents pays, le guide a vu le jour et est disponible !



5. Aller vers les familles et proches des personnes accompagnées

Les cadres d’espoirance hauts de seine ont participé en septembre 2022 à un **comité de pilotage Rétablissement sur le thème du partenariat avec les familles et les proches**, animé par Hélène DAVTIAN, psychologue intervenant auprès des familles.

En décembre 2022, le **FAM a organisé une réunion avec les familles et les proches des résidents**, à partir des témoignages des résidents eux-mêmes et de 2 familles.



IV. Les établissements et services

Tous les établissements et services d'espérance hauts de seine s'adressent à des personnes souffrant de troubles psychiques et ils relèvent du secteur médico-social. La diversité de leurs missions adaptées aux difficultés variées, que chaque personne peut être amenée à rencontrer au cours de son parcours de vie, fait la force d'espérance hauts de seine.

Ici est proposée une présentation succincte de leurs missions. Chacun fait l'objet d'un rapport d'activités 2022 détaillé, consultable sur le site internet de l'association : www.ehsasso.com

Foyer d'hébergement Jean Caurant

Direction : Françoise Georges

Le Foyer d'hébergement est un lieu d'hébergement transitoire, non médicalisé, en vue d'une inclusion sociale et par l'accès au logement. Il propose des expériences de vie en appartement inclusif pour les résidents, pour s'expérimenter avant l'accès à un logement pérenne.

Nb personnes accompagnées entre le 1/1/22 et le 31/12/22

	2022	2021
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12	52	51
Nb total de personnes accompagnées	57	59

	2022	2021	Evolution %
Nb de pers accompagnées au 31/12	52	51	+2%
Nb de personnes entrées	6	7	-14%
Nb de personnes sorties	5	8	- 37.5%
Taux d'occupation	96.6%	95.2%	+1.4%

Foyer d'accompagnement médicalisé La fontaine des Vœux - FAM

Direction : Jessie Zénon

Le FAM propose depuis plus de 10 ans aux personnes en situation de handicap psychique :

- Hébergement en internat permanent
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Activités occupationnelles et thérapeutiques
- Continuité des soins

	2022	2021	Evolution %
Nb de personnes accompagnées au 31/12	32	33	-3%
Nb de personnes entrées	0	1	-100%
Nb de personnes sorties	2	1	+100%
Taux d'occupation	95,23%	98.9%	-3.71%

Le SAMSAH et le SAVS d'ehs s'adresse à des personnes sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-Seine. Pour être au plus proche des personnes accompagnées, ils sont organisés sur 2 antennes, l'antenne Nord est située à Nanterre et l'antenne Sud à Bagneux.

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés – SAMSAH

Direction : Bénédicte Campello

Le SAMSAH accompagne sur l'ensemble du territoire des Hauts de Seine plus de 65 personnes à leur domicile. Il s'agit d'un dispositif inclusif, ouvert 365 jours par an qui propose :

- Des missions d'accompagnement social et de vie à domicile
- Des missions de soins et du parcours des soins des personnes accompagnées
- Des activités thérapeutiques, de cohésion sociale et de loisirs

	2021	2022	Evolution %
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	66	66	0
Nombre de personnes accompagnées sur l'année	68	74	+8,82%
Nb de personnes entrées	1	11	+1000%
Nb de personnes sorties	1	10	+900%
Nombre de journées d'accompagnement (nombre théorique : 23 725)	24 241	23 054	-4,9%
Taux d'occupation (cible : 100%)	102,17%	97,17%	-5%

Service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS

Direction : Bénédicte Campello

Le SAVS accompagne sur l'ensemble du territoire des Hauts de Seine plus de 52 personnes à leur domicile. Il s'agit d'un dispositif inclusif, ouvert 365 jours par an qui propose :

- Des missions d'accompagnement à la vie sociale à domicile
- Un soutien aux démarches administratives et d'accès aux droits des personnes
- Des activités de cohésion sociale et de loisirs

	2021	2022	Evolution %
Nb de personnes accompagnées au 31/12	53	55	+ 3,77%
Nombre de personnes accompagnées sur l'année	60	60	0
Nb de personnes entrées	5	6	+20%
Nb de personnes sorties	7	5	-28,57%
Nombre de journées d'accompagnement (nombre théorique : 18980)	19508	19302	-1,06%
Taux d'occupation (cible : 100%)	102,78%	101,70%	-1,08%

Etablissement ou services d'accompagnement par le travail – ESAT

Direction : Katia Zeggane - Laurine Boudet, directrice adjointe

L'ESAT (établissement et service d'accompagnement au travail) Jean Caurant est agréé pour accompagner 55 travailleurs souffrant de troubles psychiques.

Ce service accompagne vers l'emploi des travailleurs handicapés, souffrant de troubles psychiques, à travers **3 domaines de professionnalisation** :

- **La restauration** (cuisine et service en salle),
- **Le jardinage et l'entretien des espaces-verts**,
- **Les métiers du tertiaire** (accueil, standard, bureautique et travaux administratifs).

	2020	2021	2022	Evolution %
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	76	58	63	8,5%
Nombre de personnes accompagnées sur l'année	91	91	92	
Nombre de personnes entrées		16	15	-6%
Nombre de personnes sorties		14	10	-28,5%
Taux d'occupation	85	91,50	84,98	-7%
Nombre de jours réalisés	10 520	11 329	10 516	-7%

Accès au logement : résidences accueil et appartements associatifs

Cheffe de service : Sarah Curvale

La " résidence accueil " est une pension de famille dédiée aux personnes ayant un handicap psychique. » Les résidences accueil sont donc rattachées à la réglementation des maisons relais, dont elles sont une modalité particulière.

Espérance hauts de seine gère 2 résidences accueil pour 38 places, dont les missions principales sont :

- Donner accès à un logement décent ;
- Installer une organisation de la vie de la résidence repérable, structurante, conviviale et adaptée ;
- Mettre en place et soutenir les résidents par un accompagnement individuel, des animations collectives et par une coordination des acteurs concourant aux intérêts de la personne ;
- Favoriser l'accès à un logement personnel autant que possible.

	RA Santos-Dumont	RA Belloeuvre	Appartements associatifs
Date ouverture	2019	2010	Depuis 1992
Localités	Suresnes	Malakoff	Issy les Moulineaux, Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois
Nb de places	24	14	29
Nb d'appartements	21	14	14

Gestion pour 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM

Coordinatrice : Sarah Curvale puis Anouk Lemuet

Les GEM sont des associations portées « par » et « pour » des personnes ayant des troubles de santé mentale ; ils reposent sur le principe de pair-aidance. Implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

Les GEM sont des lieux non médicalisés. Cela permet aux adhérents de se responsabiliser et de reprendre une confiance en soi souvent fortement ébranlée par leurs parcours. Les GEM sont situés dans des espaces pensés et organisés au quotidien par les adhérents eux-mêmes, avec l'aide d'animateurs salariés. Ils n'ont pas vocation à soigner.

Espérance hauts de seine assure un soutien à 6 GEM, dont **2 ont ouverts en 2022**, à la fois dans leur gestion et avec la mise à disposition d'un salarié dénommé « animateur » qui accompagne et soutient les adhérents.

5 GEM sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine :

GEM Lucioles situé à Boulogne

GEM Les amis des 4 communes, situé à Sèvres

GEM Inoui-Criquet, situé à Asnières

GEM la porte bonheur, situé à Levallois-Clichy

GEM Bienvenue, situé à Gennevilliers

GEM L'abondance, situé à Pierrefitte dans le 93

V. Perspectives 2023

L'année 2023 sera largement consacrée à :

1. La poursuite de l'accompagnement au changement des pratiques professionnelles des équipes vers des pratiques axées Rétablissement, par un plan de formation ambitieux aux objectifs concrets et une politique salariale de valorisation des compétences de ses équipes ;
2. La mise en œuvre opérationnelle de ses nouveaux projets (FAM hors les murs, SAMSAH renforcé et Aide à la vie partagée).

Par ailleurs, **ehs** poursuivra ses efforts sur les axes suivants :

- Développer en interne et en externe les réalisations de l'association pour répondre d'une part au besoin de solutions pour le public de malades psychiques mais aussi pour conforter et renforcer le siège comme instance de développement (échanges en cours avec d'autres associations et deux bailleurs sociaux pour des projets en lien avec leurs locataires)
- Politique qualité
 - Mise en œuvre opérationnelle des nouveaux projets d'établissement et de service et actualisation de l'ensemble des documents afférents (livret d'accueil, contrat de séjour ...)
 - Réalisation d'auto-évaluations de ses actions au regard du nouveau référentiel de la HAS
 - Pilotage de la réalisation de 4 évaluations externes (Foyer d'hébergement, FAM, SAMSAH et SAVS)
- Poursuite de la consolidation des pratiques et procédures de l'association notamment dans le domaine de la gestion des prestataires et fournisseurs, la gestion des achats doit être approfondie
- Elaboration d'un audit et d'un plan stratégique des systèmes d'information

VI. Rapport financier 2022 du Trésorier

1. Bilan au 31/12/2022

Le bilan d'**ehs** au 31 décembre 2022 totalise un montant de 14 250 708 €, à comparer au bilan de 2021 pour 12 977 955 €. Ce tableau reflète l'état des ressources de l'association, leur emploi à l'actif et leur origine au passif.

BILAN Actif :

Le montant net des immobilisations corporelles & incorporelles et financière s'élève au 31/12/2022 à 7 815 245 € contre 6 846 952 € en 2021.

L'actif circulant a augmenté par rapport à 2021, et couvre les dettes hors emprunts immobiliers affectés à l'acquisition des locaux

Les disponibilités et les créances couvrent plus de 7 mois de fonctionnement.

BILAN Passif :

Le résultat 2022 est un excédent de 348 895 €, (contre un excédent de 365 644€ en 2021) et faisant apparaître un excédent de résultat de gestion contrôlé de 227 128 € et un déficit de 73 583 € de résultat de gestion libre, et un excédent de 195 350 € pour la gestion des GEM.

Les dettes financières ont légèrement augmenté compte tenu de la souscription de nouveaux emprunts.

Les dettes d'exploitation ont légèrement augmenté.

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 31/12/2021 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	76 589	76 589	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	163 040	148 251	14 789	27 210
Autres immobilisations incorporelles	46 580	46 580	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	597 974	30 352	567 622	380 622
Constructions	12 077 417	5 941 415	6 136 001	5 286 842
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 663 335	1 259 050	404 285	418 390
Autres immobilisations corporelles	2 527 694	2 081 933	445 761	482 923
Immobilisations corporelles en cours	180 351	-	180 351	198 253
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	14 648	-	14 648	14 648
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	2 592	-	2 592	2 592
Autres	49 195	-	49 195	35 473
Total I	17 399 415	9 584 170	7 815 245	6 846 952
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 202	-	6 202	6 660
Avances et acomptes	8 460	-	8 460	9 652
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 870 800	115 030	1 755 770	1 645 600
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	526 405	-	526 405	588 196
Valeurs mobilières de placement	22 362	-	22 362	22 362
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	4 039 098	-	4 039 098	3 767 101
Charges constatées d'avance	77 168	-	77 168	91 431
Total II	6 550 494	115 030	6 435 464	6 131 003
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	23 949 909	9 699 200	14 250 708	12 977 955

PASSIF	Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2021 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		-
Fonds propres complémentaires	653 081	653 081
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		-
Fonds propres complémentaires	150 000	150 000
Ecarts de réévaluation		-
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		-
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	1 151 167	1 163 946
	1 151 167	1 163 946
Autres	25 918	25 918
Report à nouveau	3 838 548	3 824 537
	924 056	831 126
Excédent ou déficit de l'exercice	348 895	1 233
	227 128	98 786
Situation nette (sous total)	6 167 610	5 818 715
Fonds propres consommables		-
Subventions d'investissement	356 544	365 644
Provisions réglementées	128 849	128 849
Total I	6 653 002	6 313 207
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		-
<i>Fonds dédiés</i>	1 518 983	1 651 170
Total II	1 518 983	1 651 170
PROVISIONS		
Provisions pour risques		-
Provisions pour charges	330 131	255 444
Total III	330 131	255 444
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 901 878	3 141 559
Emprunts et dettes financières diverses	22 672	67 432
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	788 543	484 851
Dettes des legs ou donations		-
Dettes fiscales et sociales	1 017 168	1 060 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-
Autres dettes	18 329	4 194
Instruments de trésorerie		-
Produits constatés d'avance		-
Total IV	5 748 591	4 758 134
Ecarts de conversion Passif (V)		-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	14 250 708	12 977 955

2. Compte de résultat

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 présentent un niveau de produits stable en conformité avec les budgets.

L'excédent global est de 348 895 € dont 227 128 € pour la partie contrôlée, et un déficit de 73 583 € pour la gestion libre, et un excédent de 195 350 € pour la gestion des GEM.

Dans le domaine de la gestion contrôlée ces résultats excédentaires traduisent principalement les problèmes récurrents de recrutement de personnel dans le domaine médical, paramédical et socio-éducatif.

Comme l'année dernière, la gestion rigoureuse des établissements et le dévouement des équipes, ont permis d'assurer au mieux l'accompagnement des résidents, des travailleurs et des usagers.

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2022 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)	Exercice 31/12/2021 (selon CRC 2018-06 et 2019-04)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 442	1 212
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
dont ventes de dons en nature	-	-
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Ventes de prestations de service	1 406 103	1 331 341
dont parrainages	-	-
dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	32 699	278 439
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 242 309	7 718 688
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	7 391 738	7 712 238
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 628	-
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	299 995	138 260
Utilisations des fonds dédiés	132 187	150 303
Autres produits	892 152	881 900
Total I	10 977 816	10 221 703
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 018	5 831
Variation de stock	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnement	-	301
Variation de stock	458	2 911
Autres achats et charges externes	3 398 727	3 192 274

Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	492 433	459 542
Salaires et traitements	3 979 173	4 100 461
Charges sociales	1 786 783	1 678 385
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	882 183	710 654
Reportes en fonds dédiés	-	7 300
Autres charges	39 445	71 460
Total II	10 584 221	10 229 120
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	393 595	- 7 417
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 081	12 139
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	2 081	12 139
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	55 536	38 104
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	55 536	38 104
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 53 455	- 25 964
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	340 140	- 33 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	9 100	38 901
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	9 100	38 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 636	751
Sur opérations en capital	-	742
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	1 636	1 493
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 7 464	- 37 408
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- 1 291	2 793
Total des produits (I + III + V)	10 988 997	10 272 743
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	10 640 102	10 271 510
EXCEDENT OU DEFICIT	348 895	1 233
<i>dont résultat des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	<i>227 128</i>	<i>98 786</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	-	-
Bénévolat	-	-
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	-
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	-	-

3. Résultats des établissements

1/ Gestion contrôlée - Conseil Départemental, A.R.S.

Le Foyer Jean Caurant, qui compte 52 places, fait apparaître un excédent de 1989 €.
Le taux d'activité a été maintenu à 96,61% pour un budget de 19 770 journées.
Le prix de journée calculé ressort à 85,33 €.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale qui accompagne 52 personnes, fait apparaître un excédent de 19 630 €.
L'activité représente 19 302 journées pour un budget de 18 980 journées.
Le prix de journée calculé ressort à 26,11€.

L'E.S.A. T Social de 55 places présente un déficit de 30 056 €.
L'activité représente 10 516 journées pour un budget de 11 138 journées.
Le prix de journée ressort à 69,18 €.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé La Fontaine des Vœux qui comprend 32 places fait apparaître un déficit de 54 695 €. Le taux d'occupation est de 95.23 %. Le prix de journée partagé par l'ARS et le Conseil Départemental s'élève à 233,24 €.

Le S.A.M.S.A.H. qui accompagne 65 personnes fait apparaître un excédent de 376 499 €.
L'activité a été de 23 054 journées pour une prévision de 23 725 journées.
Le prix de journée partagé par l'ARS et le conseil départemental ressort à 74,82€.

Les G.E.M. (Groupe d'entraide Mutuelle). Les six G.E.M. (Sèvres, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret/Clichy, Inouï-Criquet et depuis 2022 : Abondance et Bienvenu) sont, par convention, gérés par l'association. Leur financement est assuré par une subvention annuelle de l'A.R.S. à laquelle s'ajoutent pour les subventions du Conseil Départemental et de la C.P.A.M. Globalement il ressort un excédent de 195 350 € lié au décalage entre les subventions perçues et le début d'activité des nouveaux GEM.

Les services du Siège d'Espérance Hauts de Seine, présentent un déficit de 86 239 €.

2/ Gestion libre

L'E.S.A.T. Commercial qui compte 55 places, affiche un déficit de 35 716 € principalement dû à la baisse d'activité, le recours à l'intérim et les frais de recrutement.

La gestion des Appartements Associatifs au nombre de 14 et disposant de 29 places présente un déficit de 1 258 €.

Le résultat de la Gestion Associative présente un déficit de 77 366 €. Celui-ci est lié à la prise en charge par l'association des primes versées au personnel en compensation des effets de la période COVID et refusées par les financeurs.

La Résidence Accueil Bel Œuvre à Malakoff : comprenant 14 places, présente un excédent de 11 268 €. Les loyers plus la subvention de 19,50 € par jour/personne, ont permis de couvrir les charges qui se sont élevées à 194 298 € sur l'exercice.

La Résidence Accueil Santos Dumont à Suresnes : comprenant 24 places, a réalisé un excédent de 29 489 €. Le prix de journée est de 19,50 €.

TABLEAU AFFECTATION DES RESULTAT SOUS GESTION LIBRE & SIEGE GC HORS CPOM

EHS

TABLEAU DU RESULTAT ET PROJET D'AFFECTATION

	Structures	Résultat comptable	Reprise des Résultats des exercices antérieurs #115	Résultats à affecter	Proposition d'affectation du résultat								
					Affectation en Réserves					Affectation en Report à nouveau			
					Réserve investissement	Réserve de trésorerie	Réserve de compensation des déficits	Reprise sur réserves de compensation des charges d'amortissement	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	Report à nouveau CPOM	Report à nouveau Hors CPOM	Report à nouveau Gestion Libre	
Gestion contrôlée Sous CPOM	ESAT SOCIAL	-30 056		-30 056							-30 056		
	FOYER JC	1 989		1 989				-1 500			3 489		
	FAM	-54 695	24 500	-30 195				-8 402			-21 793		
	SAMSAH	376 499	3 000	379 499					124 000		255 499		
	SAVS	19 630		19 630							19 630		
		313 367	27 500	340 867	0	0	0	-9 902	124 000	226 769			
Gestion contrôlée Hors CPOM	SIEGE ESMS	-86 239		-86 239									-86 239
Gestion Libre	VIE ASSOCIATIVE	-77 366		-77 366									-77 366
	ESAT COM	-35 716		-35 716									-35 716
	RA - SD	29 489		29 489									29 489
	RA - B	11 268		11 268									11 268
	Appartements	-1 258		-1 258									-1 258
	GEM	195 350		195 350									195 350
			121 767		121 767								
Total Général		348 895	27 500	376 395	0	0	0	-9 902	124 000	226 769	-86 239		121 767

4. Affectation des résultats 2022 sous CPOM

Le **résultat comptable** de l'exercice 2022 est excédentaire de **277 651 €**.

- Le FAM présente un déficit de 54 695 €
- L'Esat Social présente un déficit de 30 056 €
- Le foyer d'hébergement présente un excédent de 1 989 €
- L'Esat Commercial présente un déficit de 35 716 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 376 499 €
- Le SAVS présente un excédent de 19 630 €

Le **résultat administratif** 2022 est excédentaire de **305 151 €** :

- Le FAM présente un déficit de 30 195 €
- L'Esat Social présente un déficit de 30 056 €
- L'Esat Commercial présente un déficit de 35 716 €
- Le foyer d'hébergement présente un excédent de 1 989 €
- Le SAMSAH présente un excédent de 379 499 €
- Le SAVS présente un excédent de 19 630 €

Le résultat administratif 2022 a affecté en intégrant la reprise de déficit de l'Esat Commercial, est donc de 340 867 €.

Sous condition de l'accord de l'autorité de tarification, **l'association propose les affectations suivantes :**

Au regard des besoins et enjeux pour les établissements et services de l'association sur les prochaines années, le Conseil d'administration propose l'affectation des résultats à hauteur de 223 332 € pour la partie Conseil départemental et 117 535 € pour le forfait Soins ARS selon les 4 priorités suivantes :

- Financement des investissements pour améliorer et développer des systèmes d'information - Compte 106857 en réserve de compensation des charges d'amortissement
- Report à nouveau excédentaire - Compte 11501 :
 - o Développement des systèmes d'information,
 - o Développement des compétences des équipes avec des formations Rétablissement hors plan de formation
 - o Fiabilisation de la sécurité et maintenance, et mise en application de la feuille de route du plan écologique dans le secteur médico-social.

Il appartient à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2022 présentés et l'affectation du résultat.

Tableau d'affectation des résultats 2022 par financeur

	Proposition Affectation résultats	Montants
ARS	Compte 106857 - Réserves de compensation des charges d'amortissement - systèmes informations	82 000 €
	compte 11501 Report à Nouveau excédentaire - systèmes informations -	54 000 €
	compte 11501 - Report à Nouveau excédentaire - Rétablissement	72 332 €
	compte 11501 - Report à Nouveau excédentaire - sécurité/maintenance	15 000 €
		223 332 €
CD 92	Compte 106857 - Réserves de compensation des charges d'amortissement - systèmes informations	32 098 €
	compte 11501 Report à Nouveau excédentaire - systèmes informations -	41 000 €
	compte 11501 - Report à Nouveau excédentaire - Rétablissement	31 437 €
	compte 11501 - Report à Nouveau excédentaire - sécurité/maintenance	13 000 €
		117 535 €
TOTAL		340 867 €

Projet SI - charges exploitation	95 000 €
Projet SI - investissements	114 098 €
Rétablissement	103 769 €
sécurité/maintenance	28 000 €
total	340 867 €

CPOM – Seuil de liberté d'affectation des résultats : 5% de la base reductible soit :	367 942 €
--	------------------

RÉCAPITULATIF DES BUDGETS

PRODUITS	BP 2022	BP 2023	BP mesures nouvelles 2023	BP 2023 TOTAL
ESAT SOCIAL	810 365	858 796		858 796 €
ESAT COMMERCIAL	1 651 049	1 588 265		1 588 265 €
FOYER	1 701 476	1 821 164		1 821 164 €
SAVS	498 490	546 824		546 824 €
SAMSAH ARS	797 901	945 026	193 863 €	1 138 890 €
SAMSAH DVS	919 185	942 502	180 046 €	1 122 548 €
FAM ARS	715 446	949 039	44 947 €	993 986 €
FAM DVS	1 915 972	1 929 522	121 922 €	2 051 445 €
GEM	404 600	592 700		592 700 €
RA Belloeuvre	200 831	210 931		210 931 €
RA Santos Dumont	303 905	316 503		316 503 €
Logement	173 741	177 914	300 059 €	477 973 €
VIE ASSOCIATIVE	17 000	17 000		17 000 €
TOTAL DES PRODUITS	10 109 961	10 896 187	840 837 €	11 737 023 €
Siège	491 236	568 442	32 380 €	600 822 €

DETAIL COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	APPT	ESAT COMMERCIAL	ESAT SOCIAL	FAM	FOYER	GEM	RAB	RASD	SAMSAH	SAVS	SIEGE	VIE ASSOCIATIVE	TOTAL
Prix de journée			69,18	233,24	85,33		19,50	19,50	74,82	26,11			
PRODUITS D'EXPLOITATION													-
<i>Cotisations</i>	-	-	-	-	-	2 694	-	-	-	-	-	748	3 442
<i>Ventes de biens et services</i>													-
Ventes de biens													-
<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>													-
Ventes de prestations de service	159 435	973 133	32 699	-	-	2 155	107 811	130 871	-	-	-	-	1 406 103
<i>dont parrainages</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	-	-	32 699	-	-				-	-	-	-	32 699
Produits de tiers financeurs													-
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	-	-	789 078	2 622 309	1 665 367	580 500	97 755	167 580	1 798 204	516 780	-	4 736	8 242 309
<i>dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion</i>	-	-	789 078	2 622 309	1 665 367				1 798 204	516 780	-	4 736	7 391 738
Subventions													-
Produits liés à des financements réglementaires													-
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>													-
<i>Dons manuels</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 628	1 628
<i>Mécénats</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Contributions financières</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		392	18 696	100 047	28 443			952	18 000	4 244	129 221	-	299 995
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	-	22 005	21 709	21 907	33 018	-	-	-	28 148	3 000	-	2 400	132 187
Autres produits		700 900	0	50 187	80 904	50	0	555	2	-	2	60 663	892 152
Cotisations													-
Dons manuels													-
Mécénats													-
Legs et donations													-
Contributions financières reçues													-
Versement des fondateurs													-
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat													-
Autres produits													-
Total I	159 435	1 696 431	862 182	2 794 450	1 807 731	585 399	205 566	298 848	1 844 354	524 024	129 222	70 175	10 977 816

CHARGES D'EXPLOITATION														-											
Achats de marchandises	-	5 006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	5 018											
Variation de stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-											
Achats de matières premières et autres approvisionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-											
Variation de stock	-	458	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	458											
Autres achats et charges externes	144 139	565 992	249 817	916 287	467 384	181 821	104 022	132 977	444 667	43 359	113 270	34 993	3 398 727												
<i>Aides financières</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-											
Impôts, taxes et versements assimilés	752	29 514	31 048	157 183	98 036	14 455	5 818	8 992	86 339	31 460	28 834	-	492 433												
Salaires et traitements	-	687 072	316 834	1 005 943	627 247	116 359	47 689	70 047	446 372	227 784	332 994	100 833	3 979 173												
Charges sociales	-	277 845	134 570	423 550	261 023	56 534	24 089	31 066	314 824	99 377	160 655	3 250	1 786 783												
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	7 646	91 416	77 003	242 558	223 295	402	2 869	11 303	132 074	69 842	23 774	-	882 183												
Dotations aux provisions														-											
<i>Reports en fonds dédiés</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-											
Autres charges	8 156	1 330	242	104	14 810	873	-	-	829	91	1 172	11 837	39 445												
Aides financières														-											
Autres charges														-											
Total II	160 692	1 658 633	809 515	2 745 626	1 691 796	370 445	184 487	254 384	1 425 105	471 913	660 710	150 913	10 584 221												
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 258	37 797	52 667	48 824	115 935	214 954	21 079	44 464	419 249	52 110	-531 488	-80 738	393 595												
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun	-	73 513	-	85 221	-	92 400	-	79 851	-	19 569	-	9 811	-	14 975	-	39 309	-	30 600	445 249	-	-	-	-	-	
Excédent ou déficit transféré (IX)																									
Déficit ou excédent transféré (X)	-																								
PRODUITS FINANCIERS																									
De participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total III	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 081	2 081											
CHARGES FINANCIERES																									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	3 662	11 119	36 995	-	-	-	1 880	1 880	-	-	-	55 536											
Différences négatives de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total IV	0	0	3 662	11 119	36 995	0	0	0	1 880	1 880	0	0	55 536												
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	0	-3 662	-11 119	-36 995	0	0	0	-1 880	-1 880	0	2 081	-53 455												

DETAIL COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Libellé	APPT	ESAT COMMERCIAL	ESAT SOCIAL	FAM	FOYER	GEM	RAB	RASD	SAMSAH	SAVS	SIEGE	VIE ASSOCIATIVE	TOTAL
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-1 258	37 797	49 005	37 705	78 940	214 954	21 079	44 464	417 369	50 230	-531 488	-78 657	340 140
PRODUITS EXCEPTIONNELS													
Sur opérations de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations en capital	-	-	6 200	-	2 900	-	-	-	-	-	-	-	9 100
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total V	0	0	6 200	0	2 900	0	0	0	0	0	0	0	9 100
CHARGES EXCEPTIONNELLES													
Sur opérations de gestion	-	-	40	-	-	35	-	-	1 561	-	-	-	1 636
Sur opérations en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total VI	0	0	40	0	0	35	0	0	1 561	0	0	0	1 636
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0	6 160	0	2 900	-35	0	0	-1 561	0	0	0	7 464
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 291	1 291
Total des produits (I + III + V+IX)	159 435	1 696 431	868 382	2 794 450	1 810 631	585 399	205 566	298 848	1 844 354	524 024	129 222	72 256	10 988 997
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII+X)	160 692	1 658 633	813 217	2 756 745	1 728 791	370 480	184 487	254 384	1 428 546	473 794	660 710	149 622	10 640 102
SOLDE INTERMEDIAIRE													
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs													
- Engagements à réaliser sur ressources affectées													
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 258	-35 716	-30 056	-54 695	1 989	195 350	11 268	29 489	376 499	19 630	-86 239	-77 366	348 895
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées			-30 056	-54 695	1 989				376 499	19 630	-86 239		227 128
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE													0
<i>Dons en nature</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Prestations en nature</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Bénévolat</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE													
<i>Secours en nature</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Prestations en nature</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Persnnel bénévole</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-